



**Procès verbal de l'Assemblée Générale de l'A3
Jeudi 26 avril 2012 à 18h00
Salle CE2, EPFL**

Présidence : Odile Saavedra Batty (OSB)

Vice-président présent : Manuel Acevedo

Membres du Comité présents :

Oliver Prospero (trésorier), Alain Dransart (membre du comité), Marc Gandar (membre du comité), Jérôme Grosse (représentant du président de l'EPFL), Jacques Pansard (président section VD-VS), Souad Sellami (présidente section SO), Baptiste Schwob (président section GE), Jérôme Viellet (président antenne A3 Paris), Carlos Da Silva Bartolo (président antenne au Portugal), Jean-Jacques Jaquier (responsable du projet « Fondation ACUBE »)

Membres du comité excusés : Antonin Danalet, Christian Dupont, Daniel Brandenburger, Stéphane Essade, Nicolas Guinet.

Membres du comité absents : Peter Keller, Frédéric Véron, Christian Simm, Allan Estivalet, Rémi Benito, Antoine Loucou.

Membres de l'association présents : voir page 7

Directrice: Annelies Garcia (AG)

Procès-verbal : Magalli Marpaud

Ordre du jour

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 9 juin 2011
3. Rapport du Comité
4. Présentation et approbation des comptes 2011
5. Présentation du budget 2012
6. Révision des statuts pour un changement de nom
 - Proposition du Comité
 - Proposition de M. Jaquier
7. Autres propositions et divers

OSB ouvre l'Assemblée Générale, souhaite la bienvenue à tous les participants, puis nomme deux scrutateurs : Jérôme Viellet et Etienne Marclay pour les votations à faire ce jour.

1. Approbation de l'ordre du jour

OSB relève le fait que plusieurs propositions ont été soumises au Comité. Une proposition sera traitée sous le point 6 et les autres seront abordées sous le point 7. L'ordre du jour, ainsi modifié, est approuvé par l'Assemblée.

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 9 juin 2011

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité, moins une abstention.

3. Rapport d'activité du Comité

OSB présente le rapport d'activité du Comité qui se compose de deux parties, d'une part les activités 2011 et d'autre part, la stratégie 2012-2013.

OSB passe la parole à AG pour la présentation du rapport d'activité de la directrice.

AG présente les principales activités 2011 (voir présentation PowerPoint de l'Assemblée Générale), remercie les bénévoles qui se sont engagés pendant l'année et présente l'équipe du bureau : Annelies Garcia (directrice), Alexandre Bisenz (responsable de communication), Emmanuelle Yanguas (responsable des antennes internationales et des événements) engagée en avril 2011, Magalli Marpaud (assistante administrative) engagée en février 2012, Annick Savoy (comptable).

La directrice rappelle la mission du bureau, à savoir la fidélisation des membres actuels et l'acquisition de nouveaux membres, ainsi que le maintien du contact avec tous les diplômés de l'EPFL, puis présente la situation des membres en 2011. L'A3 compte 26'000 diplômés à la fin de l'année 2011, soit plus de mille nouveaux diplômés par rapport à l'année précédente. La population de cotisants est restée stable en 2011 avec 5'000 membres et 20% des diplômés qui cotisent. Elle espère qu'une augmentation du nombre de cotisants sera visible dès 2012.

AG présente les améliorations des outils de gestion de la base de données, donne un aperçu de l'interface et du profil des diplômés, tout en remerciant Nils Rinaldi, diplômé en Systèmes de communication, pour le développement et la mise en place de ce nouvel outil, ainsi que Pierre Mellier pour ses précieux conseils et son travail avec l'ancienne base de données.

AG présente le nouveau site qui sera mis en ligne le 10 mai et remercie Olivier Maillard et Alexandre Bisenz pour l'ancien site qui sera remplacé.

AG remercie également Emmanuelle Yanguas pour l'organisation des 27 événements de 2011, tous de qualité et très variés, adaptés aux intérêts des membres. Coup de projecteur sur la Magistrale, cérémonie officielle de remise des diplômes, pendant laquelle la présidente a remis deux Alumni Awards et l'A3 était présente tout au long de la journée aux côtés des nouveaux diplômés.

La directrice aborde le thème de la communication. Il est important que les membres reçoivent des informations pertinentes et que les non membres soient informés des activités de l'association. Les différents outils de communication sont le Magazine, toujours apprécié et peu coûteux grâce aux rentrées publicitaires, les Newsletters, les flyers, les différents clips (clip de présentation de l'A3 pour les jeunes diplômés et clips de l'Alumnus du mois en collaboration avec l'EPFL).

Les membres bénéficient de plusieurs avantages dont la réception du Reflex, un rabais sur l'abonnement au journal le Temps et sur l'achat de matériel informatique, puis depuis 2011, 90 minutes de coaching professionnel avec des spécialistes du Centre de carrière. AG explique que 14'000 factures ont été envoyées aux membres et non membres au mois d'avril. Un nouveau mode de paiement électronique (e-facture) sera mis en place avant la prochaine cotisation et remplacera en partie le système actuel. De façon générale, les démissions restent très faibles (1 à 5 par mois) et les demandes d'adhésions sont en nette croissance (voir graphique de la présentation PowerPoint de l'Assemblée Générale).

AG passe la parole à OSB pour présenter la stratégie 2012-2013.

OSB présente ses chaleureux remerciements à AG et la félicite pour son travail durant sa première année à la direction de l'association.

OSB partage quelques statistiques présentées par le président, Monsieur Patrick Aebischer, lors de la séance du Conseil de l'EPFL. En 12 ans, le nombre de diplômés a plus que doublé en passant de 4'000 en 2000 à 8'442 en 2012. Environ 50% des étudiants sont d'origine suisse, en grande partie de Suisse Romande. Les étrangers sont principalement Européens, répondant à des critères de sélection de plus en plus rigoureux. Les résultats d'une enquête de satisfaction menée tous les 7 ans montrent qu'en 2011, 73% des étudiants sont fiers de leur école, contre 54% en 2004. Ils sont également satisfaits de l'enseignement : en 2011, 76% des étudiants estiment que celui-ci est excellent/très bon, contre 43% en 2004. OSB estime que c'est une chance pour l'Association, car ce fort sentiment de satisfaction encourage l'esprit alumni.

OSB présente quelques statistiques de l'A3 qui compte environ 5'000 membres cotisants. 50% des diplômés et 60% des cotisants ont plus de 40 ans. En conclusion, si le nombre de diplômés de l'EPFL a plus que doublé depuis l'année 2000, et si le taux de croissance de l'A3 reste stable, cela veut dire que l'association « vieillit », ce qui à terme peut devenir très dangereux. Un grand effort de communication est fait actuellement pour convaincre les jeunes diplômés de rejoindre l'A3 et pour contacter les étudiants sur le campus afin qu'ils deviennent membres après leur diplôme.

D'autre part, un sondage online mené en septembre 2011 auprès des membres a fourni des informations intéressantes sur l'association et a donné des résultats représentatifs (10% de participation). Plus de 80% des 1'000 répondants sont des hommes et 50% des réponses ont été données par des alumni de la volée de 2004 et plus jeunes. La grande majorité des participants à l'enquête sont salariés et résident en Suisse. L'image de l'association qu'ont les participants est plutôt positive. L'annuaire en ligne, l'adresse email à vie, le Reflex et les rabais sur l'achat d'ordinateurs sont les prestations existantes les plus appréciées et les événements sont généralement bien notés. Parmi les nouvelles prestations, les offres d'emploi suscitent le plus d'intérêt. Les membres souhaitent aussi être au courant des principaux projets de l'EPFL et avoir accès aux formations continues.

OSB explique que la segmentation, la communication, les prestations et la gouvernance sont des priorités pour la stratégie future de l'association. Les nouveaux chantiers qui vont démarrer en 2012 sont les services carrière, le catalogue de l'innovation et finalement les donations et prêts. OSB annonce la date du TEDxHelvetia, fixé au jeudi 13 septembre 2012 au Rolex Learning Center et présente un clip descriptif des conférences TED.

OSB passe la parole au trésorier, Oliver Prospero (OP) pour la présentation des comptes 2011.

4. Présentation et approbation des comptes 2011

OP présente le Bilan comparé au 31 décembre 2011 et 2010 (voir présentation PowerPoint de l'Assemblée Générale) et précise qu'une copie des documents se tient à disposition des participants.

OP fait référence à la fluctuation de quelques milliers de Francs sur la valeur des titres entre 2010 et 2011. Le portefeuille de l'association est composé d'actions à 100%, ce qui représente un certain risque. La ligne de conduite consiste à aliéner le risque, bien que celui-ci soit rentable à court terme (de l'ordre de 5%), passer à du *risk free* et chercher des investissements alternatifs. OP considère que l'A3 ne doit pas faire de la spéculation

sur des titres et propose donc de vendre progressivement les actions qui ne sont pas en perte actuellement, le but étant d'avoir vendu avant la fin de l'année 2012 tous les titres. Le trésorier présente le Compte Pertes et Profits du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011 (voir tableaux Produits et Charges de la présentation PowerPoint de l'Assemblée Générale). OP apporte des précisions sur les *Revenus sections, événements et conférences* ainsi que sur les *frais de personnel*. En ce qui concerne les *frais de fonctionnement*, il tient à faire remarquer que la direction de l'A3 est plus économe que la direction précédente. OP présente le Rapport de l'organe de révision, BFF & Associés SA, du 9 mars 2012, et remercie Madame Savoy pour le travail accompli. L'Assemblée Générale vote en faveur du renouvellement du mandat de révision restreint de la fiduciaire BFF. OP rend la parole à OSB.

Sur proposition de la présidente, l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité les comptes de l'exercice 2011 et donne décharge au Comité pour la gestion de l'association.

5. Budget 2012

OSB rappelle que selon les statuts, l'Assemblée Générale n'a pas à approuver le budget, mais qu'il est présenté afin d'informer les membres.

AG présente le budget 2012.. La subvention A3 Angels revient à son niveau normal, 2011 ayant été une année d'aide exceptionnelle.. Les dépenses relatives à l'annuaire et à la base de données augmentent car l'association a dû payer deux bases de données simultanément jusqu'à la fin du mois d'avril 2012. Les coûts de la nouvelle plateforme sont compris dans les frais de communication et seront présents uniquement en 2012. Les cotisations 2012 devraient augmenter d'au moins 5%. AG passe en revue les différents événements de l'A3 et les différentes parties du budget 2012, équilibré dans son ensemble.

En réponse à la question relative aux *Sponsors*, AG précise que les dossiers de sponsoring actuels sont porteurs d'avenir mais que le manque de temps est un facteur important pour la recherche de sponsors. A la question posée par Claude Florin sur la pérennité du soutien financier de l'EPFL, Jérôme Grosse répond qu'en terme de ressources humaines, l'école investit beaucoup en temps pour aider l'A3 à se développer. Le contrat annuel entre l'A3 et l'EPFL est revu chaque année et tout se passe dans la bonne convivialité. OSB rappelle que le soutien de l'EPFL, s'élevant à 180'000 CHF, est donné à l'A3 pour la seconder dans la relation avec tous ses diplômés (membres ou pas de l'association) et tient à remercier Jérôme Grosse et l'école pour son soutien.

6. Révision des statuts pour un changement de nom

OSB expose la proposition du Comité (EPFL Alumni) et celle de Monsieur Jaquier (A3 EPFL Alumni) - voir présentation PowerPoint de l'Assemblée Générale. Jean-Jacques Jaquier défend une dénomination dotée d'une histoire et reproche la banalisation de la dénomination de « EPFL Alumni », contrairement au terme « A3 » faisant référence aux diplômés de l'école, et s'inquiète de la perte d'identité de l'association. D'après lui, « A3 EPFL Alumni » a été utilisée avec succès et il plaide pour une entité autonome qui bénéficie du soutien de l'EPFL. Il exprime le souhait de maintenir la continuité historique de l'association et de la compléter par la nécessité actuelle de s'approcher de la culture anglo-saxonne. OSB informe que M. Fontolliet, absent à la réunion, abonde dans le sens de la proposition de M. Jaquier.

OP souhaite savoir où est le discriminant entre A3 EPFL Alumni et MPE Alumni et considère qu'Alumni EPFL est le seul terme univoque. Jürg Furrer affirme que le nom proposé « EPFL Alumni » s'allie aux pratiques des autres universités.

Jean-Pierre Vuille appuie la proposition de Jean-Jacques Jaquier car l'A3 est une marque, une abréviation qu'il est nécessaire de conserver dans le langage courant. Pascal Bovay considère que le terme A3 peut l'emporter sur EPFL Alumni lorsqu'une personne souhaite

s'identifier à l'association. Claude Florin exprime une préférence pour une transition sous la forme d'un logo visuel. Marc Gandar espère que les adresses e-mail comme a3.epfl.ch seront conservées et s'interroge sur une autre dénomination alumni.epfl.ch. AG explique que les adresses a3.epfl.ch sont gérées par l'EPFL et qu'il serait possible de les rediriger vers des adresses alumni.epfl.ch pendant six mois ou plus, accompagné d'une campagne de communication. Jean-François Dupont défend l'« A3 » et se demande si le processus est à l'image de la nouvelle A3 ou EPFL Alumni. Il regrette le fait qu'il n'existe pas d'opinion basée sur une certaine démocratie du réseau de l'association et par conséquent, vote pour la proposition de Jean-Jacques Jaquier. Jacques Perrudet se réfère à la cible de l'association c.-à-d. au 50% des diplômés ayant plus de 40 ans, tous familiarisés avec le sigle A3, et rejette l'idée de rapidement l'abandonner. François Riolo propose qu'un graphiste transforme l'A3 en logo, tout en gardant le texte « EPFL Alumni ». Sven Engeström considère que l'EPFL Alumni est une désignation générique sans identité, alors que l'A3 est une marque, donc réunir les deux désignations serait la meilleure solution. Jérôme Viellet affirme que la communication se fait par Internet et certaines personnes n'associent pas l'A3 à l'EPFL lorsqu'ils reçoivent un email de l'association ; il cite l'exemple des événements organisés à Paris. Jacques Pansard propose de faire apparaître l'ancienne marque dans le logo.

OSB soumet aux votes les deux propositions de changement de nom de l'A3-EPFL :

Proposition 1 du Comité : « EPFL Alumni »

Pour : 53 voix

Contre : 22 voix

Abstentions : 2 voix

Proposition 2 de M. Jaquier « A3 EPFL Alumni »

Pour : 29 voix

Contre : 43 voix

Abstentions : 3 voix

Le nombre de membres présents et représentés est de 77, or pour remporter le vote lors d'un changement de statut, une proposition doit totaliser les $\frac{3}{4}$ des membres présents ou représentés (75%), soit 58 voix. Ainsi, aucune des deux propositions ne peut être acceptée. La majorité qualifiée n'est pas atteinte et par conséquent, le nom de l'association reste inchangé : A3-EPFL Association des diplômés de L'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne.

Jacques Perrudet considère que les trois quarts seraient d'accord si le comité renonce à la première proposition et propose une seule dénomination, à savoir « A3 EPFL Alumni ». Florin demande si c'est possible de faire un test et de voter. OSB clarifie que l'Assemblée Générale n'a pas le droit de voter une nouvelle fois.

Alain Dransart souhaite savoir quelle est la pérennité de l'acronyme EPFL. Jérôme Grosse répond que le nom de l'EPFL ne devrait pas changer dans les 5 à 10 ans car il faudrait pour cela que la loi fédérale sur les écoles polytechniques change, ce qui représente un changement majeur et peu probable. Le logo de l'EPFL va, quant à lui, certainement changer d'ici à 5 ans. Jérôme Grosse s'allie à ses collègues non membres ou non cotisants de plus de 40 ans qui ne savent pas ce que veut dire A3 et qui ont plutôt une bonne image de l'EPFL. La notoriété de l'école à travers le monde est importante et il considère que le nom EPFL Alumni est un meilleur vecteur pour attirer de nouveaux membres.

Claude Florin propose au Comité de changer le visuel de communication (changement de branding) et de présenter un nouveau logo de communication visuelle. OSB affirme que cette proposition sera discutée lors de la prochaine séance du Comité.

7. Autres propositions

OSB expose la proposition de Monsieur Jaquier qui demande à mettre à disposition des membres avant l'AG les comptes et le rapport annuel sous une version électronique consultable à distance (voir présentation PowerPoint de l'Assemblée Générale) et la réponse, positive, du Comité. Jean-Jacques Jaquier considère que peu de personnes peuvent se permettre de se déplacer au Secrétariat de l'association pour consulter ces documents, ce qui est le cas aujourd'hui. Pascal Bovay demande pourquoi les membres non cotisants ne pourraient pas avoir accès aux documents et OSB rectifie la proposition du Comité en précisant que celle-ci se réfère à tous les membres de l'association, cotisants et non cotisants.

OSB présente ensuite les quatre propositions de M. Guinet (voir présentation PowerPoint de l'Assemblée Générale). Pour la première proposition, si M. Guinet souhaite la maintenir, il devra présenter à l'AG de l'année prochaine une résolution rédigée sous forme de règle de droit car il s'agit d'un changement des statuts.

OSB présente ensuite les trois autres propositions de M. Guinet et lit les réponses du Comité (voir présentation PowerPoint de l'Assemblée Générale). Concernant la quatrième, OSB rappelle que M. Guinet est responsable de l'antenne à Londres et donc membre du Comité de par les statuts. Tous les responsables des antennes sont membres du Comité et ont la possibilité de se connecter par Skype s'ils ne sont pas présents physiquement. Etienne Marclay souhaite savoir combien de personnes se connectent par Skype lors des séances de comité. OSB répond que le chiffre est variable et cite le cas de Souad Sellami, responsable de la section Suisse Orientale, qui partage son expérience. Le but est d'organiser une réunion où l'on peut délibérer valablement.

Jürg Furrer remarque que plus de 50% des membres ne cotisent pas et souhaite savoir qui est non cotisant. AG répond que les chiffres présentés en 2011 représentaient la première moitié de l'année et le changement des cotisations a été voté en juin 2011. OSB rappelle que, historiquement les diplômés bénéficiaient de la gratuité d'adhésion pendant deux ans. AG spécifie que cela représente mille étudiants par année. Le nouvel outil offrira une meilleure visibilité de la situation. Souad Sellami souhaite savoir quel est le statut des membres qui paient une cotisation à vie. OSB précise que ces membres sont tous cotisants et ont un statut de membre à vie. Jean François Dupont s'adresse au Comité et à l'EPFL représentée par M. Grosse pour partager son envie de participer à des débats d'idées et mentionne le sentiment des membres de l'A3 d'appartenir à une section, plus qu'à l'EPFL. Il souhaiterait que l'A3 organise des réunions sur des sujets généraux proposés par les différentes facultés ou unités à tour de rôle. OSB lui propose de participer à la nouvelle formule du Mondial, au TEDxHelvetia de septembre. Jérôme Grosse est d'accord sur le fait qu'il existe un vrai besoin d'un espace de débat. L'EPFL a lancé depuis le début de l'année 2012 des conférences publiques « Science on tourne » qui ont lieu au Rolex Learning Center, disponibles sur le Web avec des débats d'actualité sur la science. Jérôme Grosse précise que les TED sont des conférences courtes, minutées de 6, 9 ou 12 minutes (www.ted.com).

Manuel Acevedo intervient ensuite pour rappeler qu'il a été élu vice-président il y a un an et demi lors de l'Assemblée Générale de l'A3, sur un programme qui s'appelait « EPFL Innovation Valley » et dont le but était de promouvoir l'innovation de l'EPFL pour avoir un plus grand impact sur le monde de l'économie. Après avoir rappelé la série de licenciements massifs des sociétés technologiques récemment, il rappelle le projet qui consistait à mettre en contact les alumni avec les innovations de l'EPFL. Il regrette que l'A3 n'ait pas œuvré plus dans ce sens. OSB rappelle que ceci fait toujours partie de la stratégie du comité d'une part et que d'autre part Manuel, membre du Comité avait la possibilité de s'exprimer à ce sujet. Mais Manuel Acevedo dit ne pas être en accord avec la ligne du Comité actuel et de sa présidente et propose sa démission.

Marc Gandar affirme que les A3 Angels ont repris cette activité en organisant des connexions entre les jeunes qui démarrent des start-ups avec les exécutifs de grandes entreprises. Claude Florin précise que l'A3 Angels est un groupe d'intérêt avec un budget de 5'000 CHF attirant environ 450 alumni. OSB affirme que le Comité soutient l'A3 Angels et espère démarrer le chantier de l'innovation dès 2012 et devenir ainsi un facilitateur de l'interconnexion entre trois réseaux : le business, l'industrie et la technologie.

Odile Saavedra Batty clôt l'Assemblée générale à 20h00

Odile Saavedra Batty
Présidente

Lausanne, le 25 mai 2012

Membres présents :

1. Pascal BOVAY
2. Jean-Pierre VUILLE
3. Claude FLORIN
4. Eric LAUPER
5. Jean-François DUPONT
6. François RIOLO
7. Stéphane PRALONG
8. Michel CRISINET
9. Jürg FURRER
10. Jacques PERRUDET
11. Sven ENGESTRÖM
12. Yann BENOIT
13. Etienne MARCLAY
14. Bertrand DAOUT
15. Maxime MONOD
16. Pierre ROULET
17. Patrick LACOURT
18. Raphael HOLZER
19. Jaqueline CHLAPOWSKI